

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 077-200087831-20231208-DELIB_12_2023-DE

Service de l'eau

Rapport annuel du délégataire 2022

(Conforme aux articles L. 3131-5, R. 3131-2 et suivants du code de la commande publique)

SMAEP DE LA BRIE BOISÉE

© SUEZ / Giulia Frigieri

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 077-200087831-20231208-DELIB_12_2023-DE

Sommaire

1	 Synthèse de l'année	5
1.1	L'essentiel de l'année	7
1.1.1	Le partenaire de confiance pour les solutions circulaire dans l'eau et les déchets ...	7
1.1.2	Notre proposition de valeur pour nos clients	8
1.1.3	Gestion de crise	11
1.2	Les chiffres clés	13
1.3	Les indicateurs de performance	14
1.3.1	Les indicateurs du décret du 2 mai 2007	15
1.3.2	Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSP	16
1.3.3	Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E	16
1.4	Les évolutions réglementaires	17
2	 Présentation du service	19
2.1	Le contrat	21
2.2	L'inventaire du patrimoine	22
2.2.1	Les biens de retour	22
2.2.2	Les biens de reprise	26
3	 Qualité du service	27
3.1	Le bilan hydraulique	29
3.1.1	Les volumes mis en distribution année civile	29
3.1.2	Les volumes consommés autorisés année civile	30
3.1.3	La performance réseau année civile (décret du 2 mai 2007)	31
3.1.4	L'ILC et rendement grenelle 2	31
3.2	La qualité de l'eau	32
3.2.1	La ressource	33
3.2.2	La production	33
3.2.3	La distribution	34
3.2.4	Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007	34
3.3	Le bilan d'exploitation	35
3.3.1	La consommation électrique	35
3.3.2	Les contrôles réglementaires	35
3.3.3	Le nettoyage des réservoirs	36
3.3.4	Les autres interventions sur les installations	36
3.3.5	Les interventions sur le réseau de distribution	37
3.3.6	La recherche des fuites	37
3.3.7	Les interventions en astreinte	38
3.4	Le bilan de la relation client	39
3.4.1	Le nombre de clients	39
3.4.2	Les volumes vendus	40
3.4.3	La typologie des contacts clients	40
3.4.4	Les principaux motifs de dossiers clients	41
3.4.5	La relation clients	41
3.4.6	L'encaissement et le recouvrement	42
3.4.7	Le fonds de solidarité	43
3.4.8	Les dégrèvements	44
3.4.9	Le prix du service de l'eau potable	44
4	 Comptes de la délégation	45
4.1	Le CARE	47
4.1.1	Le CARE	47
4.1.2	Le détail des produits	48
4.2	Les reversements	49
4.2.1	Les reversements à la collectivité	49

4.2.2	Les reversements de T.V.A.....	49
4.3	La situation des biens et des immobilisations	50
4.3.1	La situation sur les installations	50
4.3.2	La situation sur les branchements	50
4.3.3	La situation sur les compteurs	50
4.4	Les investissements contractuels.....	51
4.4.1	Le renouvellement	51
5	 Votre délégataire	53
5.1	Notre organisation	55
5.1.1	La Région.....	55
6	 Annexes.....	57
6.1	Les factures d'eau 120 m3.....	59
6.2	Bilan d'activités réseaux	67

1

Synthèse de l'année

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 077-200087831-20231208-DELIB_12_2023-DE

1.1 L'essentiel de l'année

1.1.1 Le partenaire de confiance pour les solutions circulaire dans l'eau et les déchets

Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants. SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions résilientes et innovantes.

En février 2022, SUEZ a ouvert une nouvelle page de son histoire. Dirigé par Sabrina Soussan, SUEZ s'appuie depuis février 2022 sur un solide Consortium d'investisseurs constitué de Meridiam et GIP - à hauteur de 40 % du capital chacun – et du Groupe Caisse des Dépôts à hauteur de 20 % du capital dont 8 % pour CNP Assurances.

SUEZ est présent dans 40 pays avec plus de 35 000 collaborateurs, en France l'activité Eau compte 11 000 collaborateurs. SUEZ s'engage chaque jour aux côtés de ses clients collectivités pour créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et service, et conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers.

SUEZ en chiffres

- ➔ 7,5 milliards € de chiffre d'affaires
- ➔ 3,6 TWh d'énergie renouvelable produite
- ➔ 3,8 millions de tonnes de CO₂ évitées pour les clients du Groupe
- ➔ 9 centres techniques d'innovation et des centres R&D en Europe et Asie
- ➔ 150 chercheurs œuvrant chaque jour pour innover.

La raison d'être de SUEZ

« Mobilisés chaque jour aux côtés de nos clients et de nos partenaires, nous apportons, depuis plus de 160 ans, des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie partout où nous agissons, face à des défis environnementaux grandissants.

Unis par la passion de nos métiers, nos valeurs d'inclusion et notre sens du collectif, nous innovons pour préserver l'eau et valoriser les déchets, sous forme de matières recyclées et d'énergie.

Nous promovons et déployons des pratiques plus sobres, des technologies plus efficaces et des solutions circulaires, pour réutiliser et faire le meilleur usage des ressources limitées de la Terre.

Au plus près des territoires, nous nous engageons pour l'humain et la planète afin de leur apporter les ressources d'un avenir commun. »

Une nouvelle stratégie au service de nos clients et des consommateurs

Lancée en septembre 2022, la nouvelle stratégie à 5 ans de SUEZ s'appuie sur les forces historiques du Groupe :

- Une expertise reconnue dans l'eau et les déchets, associée à la capacité de gérer des projets complexes à grande échelle, en créant de la valeur sociale et économique ;
- Une culture partenariale profondément ancrée dans l'ADN du groupe, qui s'incarne par un engagement sans faille pour délivrer des solutions et services de qualité supérieure, en construisant des relations de long terme avec ses clients ;
- Une marque reconnue en France et à l'international ;
- Des équipes profondément engagées et passionnées, qui mettent leur ingéniosité au service de la société, et portées par la volonté de faire la différence en proposant des solutions face aux enjeux environnementaux et sociétaux auxquels nous sommes collectivement confrontés.

1.1.2 Notre proposition de valeur pour nos clients

Face à des défis de plus en plus pressants, comme l'augmentation de la pollution ou le changement climatique, SUEZ s'engage pour accompagner ses clients sur la chaîne de valeur de l'eau et ainsi devenir le partenaire de référence en matière de services à l'environnement.

En 2022 SUEZ a mis la passion et l'engagement de ses équipes au service de ses clients pour leur permettre de :

- **Fournir l'accès à des services d'eau et des déchets par des solutions résilientes et innovantes**
 - o SUEZ accompagne depuis le 1^{er} janvier 2022 l'agglomération du bassin de Brive pour réduire les prélèvements sur la ressource en eau. Le territoire de Brive, qui connaît des épisodes de sécheresse l'été liés au changement climatique, a de fortes ambitions en matière d'attractivité économique et touristique souhaite sécuriser, économiser la ressource et adapter sa gestion en s'appuyant à la fois sur les technologies innovantes et sur la mobilisation des citoyens. L'agglomération a donc posé comme objectif central de la nouvelle délégation de service public une réduction de 21% de la quantité d'eau prélevée dans le milieu naturel. Cet objectif est traduit dans un modèle économique et contractuel vertueux qui lie la rémunération du délégataire à la baisse annuelle des volumes.
- **Créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et services**
 - o A Pau, SUEZ exploite La "Biofactory" de Pau-Lescar, première station d'épuration à valoriser le CO2 issu de la méthanation des boues, et construit des unités de méthanisation et méthanation. Le projet inclut l'utilisation de nouvelles technologies qui feront de la station d'épuration de Lescar une usine à énergie positive, qui produira 10 ressources et énergies vertes dans les deux ans.
- **Conduire la transition écologique en associant leurs usagers**
 - o SUEZ a lancé « MonEau » sur le territoire français, première application mobile pour informer les citoyens sur leur eau. Cette application gratuite disponible pour tous les citoyens en France, leur permet d'obtenir des informations sur l'eau de leur territoire : qualité, composition, prix, points de baignade ou d'accès à l'eau le plus proche, alerte en cas de sécheresse ... Un nouvel outil pour sensibiliser aux enjeux de l'eau et mieux la préserver.

Les faits marquants 2022

Développer nos compétences, accompagner tous les publics, sensibiliser et faire connaître nos métiers.



Soutien de SUEZ de la région IDF au réseau Wo&Men, favorisant les sujets de la mixité et de la place de la femme au sein de l'entreprise.



Participation de SUEZ à l'OxyTrail, en tant que partenaire majeur à Paris-Vallée de la Marne.



Inauguration de la nouvelle usine d'eau de l'Agglomération Coulommiers Pays de Brie.



Visite d'usine avec le Maire de Villeneuve-Saint-Georges à l'usine de Vigneux-sur-Seine.



Participation à la Rand'Eau Solidaire par les bénévoles SUEZ, de la région IDF. Objectif : sensibiliser les personnes, issues du monde de l'insertion ou porteur de handicap, à la préservation de l'environnement.



Tour de France cycliste Féminin, SUEZ présente à Lissy, sur le territoire de Melun Val de Seine..

Un dévouement et une réactivité sans faille de la part des collaborateurs, assurant la continuité de service à toute épreuve.



1.1.3 Gestion de crise

Afin de limiter les conséquences d'évènements significatifs (ex. : tempêtes, coupures d'énergie, pollutions, cyber attaque...) de nature à mettre en péril la continuité de service, la santé des salariés ou l'environnement, nous sommes structurés pour pouvoir, à tout moment, mobiliser des moyens exceptionnels au niveau local et au niveau national :

- Stocks d'équipements,
- Stocks d'eau potable,
- Laboratoires d'analyses 24h/24 et 7 jours/7,
- Systèmes d'alerte permettant de prévenir très rapidement la population par téléphone, sur le site internet « Tout sur Mon Eau » et aussi avec les réseaux sociaux SUEZ France.

Le système de gestion de crise s'appuie sur :

- Un système d'astreinte régional et national pour détecter les événements non souhaités et informer les acteurs concernés,
- Une organisation du management de crise avec une cellule dédiée à la cybersécurité,
- La connaissance du rôle des différents acteurs d'une crise,
- Un ensemble de documents ou de données techniques spécifiques,
- Une formation des acteurs principaux,
- La réalisation d'exercices de crise et de retours d'expérience (RETEX).

En outre, l'ensemble du personnel d'astreinte et d'intervention fait l'objet de formations ou de mises à niveau régulières, afin de maîtriser aussi rapidement que possible les situations d'urgence, ne relevant pas nécessairement de la crise majeure, qui peuvent se présenter. Enfin, les incidents ou accidents réels sont exploités en termes de retour d'expérience et de validation des consignes mises en place dans ce cas.

En Décembre 2022, SUEZ a participé à l'exercice de crise cyber « REMPARE22 » qui a été organisé par l'ANSSI, le Campus Cyber et le Club de Continuité d'Activité, avec également la présence de plus d'une centaine d'organisations publiques et privées.

Le scénario simulait une cyberattaque via des fournisseurs avec des pannes des services bureautiques, l'activation de rançongiciel...

Plusieurs objectifs avaient été préalablement définis comme :

- Tester les dispositifs de gestion de crise et s'assurer de la prise en compte des spécificités des cyber-attaques ;
- Sensibiliser aux enjeux de continuité d'activité face au risque de blackout numérique ;
- Être capable de communiquer en interne et en externe selon des modalités adaptées ;
- Tester les liens avec les institutions publiques.

Les participants ont fait preuve d'une bonne réactivité grâce à des réflexes acquis précédemment et nous avons également renforcé nos liens avec toutes les parties prenantes publiques et privées nécessaire face à ce type de situation.

Exercice de crise Fournaise 2022

Suez Eau France a participé en juin 2022 à l'exercice *Fournaise 22* organisé par le Secrétariat Général de la Zone de Défense et de Sécurité de Paris (SGZDS). L'objectif de cette simulation était de tester la réaction et la coordination de différents acteurs face à une situation de canicule extrême.



Une cinquantaine de services privés ou publics ont participé à cet exercice. En complément des différentes administrations de l'état (préfectures, ministres, ARS...) étaient présents les principaux opérateurs de transports (SNCF, RATP...), de fluides (RTE, ENEDIS,...), et de télécommunications (Orange, Bouygues Telecom,...). Suez Eau France représentait aux cotés de Veolia, du SEDIF et d'Eau de Paris les opérateurs en charge de produire et distribuer l'eau potable. Au total plusieurs centaines de participants ont contribué à cet exercice.

Le déroulé sur plusieurs jours simulait une canicule progressive menant à une situation de chaleur extrême avec des pics de températures encore jamais rencontrées en Ile de France mais désormais probable pour les années à venir. La simulation a permis à chaque acteur de tester son niveau de préparation interne face à des incidents multiples imaginés par les organisateurs. Cela a aussi été l'occasion de renforcer le travail de coordination entre ces différents services.

Cet exercice s'inscrit dans la logique d'adaptation face à la situation actuelle de dérèglement climatique qui augmente le nombre et l'ampleur de phénomène extrême comme les canicules.

1.2 Les chiffres clés



1 949 abonnés

253 298 m³ d'eau facturée



75 % de rendement du réseau de distribution

58,3 km de réseau de distribution d'eau potable



100 % de conformité sur les analyses physico-chimiques

100 % de conformité sur les analyses bactériologiques



2,40432 € TTC/m³ sur la base de la facture 120 m³

1.3 Les indicateurs de performance

Les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et à la performance du service qui sont présentés ci-dessous et dont la production relève de la responsabilité du délégataire dans le cadre du présent contrat vous permettront de faire figurer dans votre rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) les indicateurs descriptifs du service et les indicateurs de performance demandés par le **décret du 2 mai 2007**.

Certaines données et indicateurs sont présentés dans d'autres parties de ce rapport, et notamment :

- Les caractéristiques techniques du service :
 - La date d'échéance du contrat de Délégation de Service Public est répertoriée dans la partie "Présentation du service \ Le contrat"
 - L'estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif (1), le nombre d'abonnés, l'évaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle \ Les statistiques clients"
 - Les linéaires de réseau de collecte des eaux usées de type unitaire (1) et séparatif (1) sont détaillés dans la partie "La présentation du service \ L'inventaire du patrimoine \ Les réseaux"
 - Le nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (1) est répertorié dans la partie "La qualité du service \ Le bilan d'exploitation du système de collecte \ La conformité du système de collecte"
 - La quantité de boues issues des ouvrages d'épuration est présentée dans la partie "La qualité du service \ Le bilan d'exploitation du système de traitement \ L'exploitation des ouvrages de traitement"
- La tarification du service de l'assainissement et les recettes du service :
 - La facture détaillée et le prix TTC pour une consommation de référence de 120 m³ sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle \ Le prix du service de l'assainissement"
 - Les recettes du service sont présentées dans la partie "Les comptes de la délégation et le patrimoine \ Le CARE"
- Les indicateurs de performance :
 - Le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (1) figure dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle \ Les statistiques clients"
 - L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (1) est présenté dans la partie "La qualité du service \ L'inventaire du patrimoine \ Les biens de retour / L'analyse du patrimoine".
 - Le taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers, le nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage et l'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (1) sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan d'exploitation du système de collecte \ La conformité du système de collecte"
 - Le taux de réclamation, l'existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues ainsi que les taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"

Focus sur le SISPEA

Le SISPEA, système d'information unique et visant au recueil, à la conservation et à la diffusion des données sur les services publics de distribution d'eau et d'assainissement, a été créé par la loi sur l'Eau et rendu obligatoire par la loi NOTRe.

Chaque collectivité doit y saisir et y publier les données et indicateurs normés des services dont elle a la charge, une fois le RPQS présenté à son assemblée délibérante.

Nous avons construit, en collaboration avec l'Office français de la biodiversité, entité gérant le SISPEA un échange automatisé de ces données permettant de les alimenter par celles que nous fournissons dans le présent RAD. Cela permet ainsi de vous affranchir en grande partie de cette saisie. Il nous apparaît également important d'être proactifs dans cette démarche de transparence. Ces données ne seront que « préalimentées », il vous appartiendra de les publier en les validant sur le portail dédié.

Sauf avis contraire de votre part et sous réserve de pouvoir faire correspondre notre référentiel Contrats avec le référentiel des services SISPEA (relation 1-1 exigée), nous procéderons à l'envoi automatisé des données en juillet.

- L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif et le taux de conformité des dispositifs associés sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ L'assainissement non collectif"
- Les actions de solidarité et de coopération, et notamment le nombre et le montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité sur l'eau, sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"

Pour chaque donnée et indicateur nous avons indiqué le degré de fiabilité (A pour "très fiable", B pour "fiable" et C pour "peu fiable") calculé selon la méthodologie préconisée dans la circulaire ministérielle n°12/DE du 28 avril 2008.

La définition et le mode de calcul de chaque donnée et indicateur de performance peuvent être consultés sur le site <http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs>

Le détail du calcul de certains indicateurs est reporté en annexe.

1.3.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007

Nous avons également indiqué ci-dessous des données et indicateurs dont la production relève de la responsabilité de la collectivité ou d'autres organismes publics, dans la mesure où ceux-ci ont pu être collectés à la date de réalisation du présent rapport. Ils sont signalés par un signet numéroté :

(1) : producteur de l'information = Collectivité

(2) : producteur de l'information = Police de l'Eau.

Indicateurs du décret du 2 mai 2007					
Thème	Indicateur	2021	2022	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis (1)	4 951	5 179	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnés	1 892	1 949	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.077 - Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) (1)	58,26	58,26	km	A
Tarifification	D102.0 - Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2,39337	2,40432	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (2)	100	100	%	A
Indicateur de performance	P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (2)	100	100	%	A
Indicateur de performance	P104.3 - Rendement du réseau de distribution	81,61	75	%	A
Indicateur de performance	P103.2B - Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105	105	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (1)	0,23	0,16	%	A
Indicateur de performance	P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (1)	60	60	%	A
Indicateur de performance	P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés	3,24	4,39	m ³ /km/j	A
Indicateur de performance	P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau	3,1	4,26	m ³ /km/j	A
Actions de solidarité et de coopération	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	0	Nombre	A
Actions de solidarité et de coopération	P109.0 - Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité (1)	0	0	Euros par m ³ facturés	A

1.3.2 Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL

Indicateurs du décret du 2 mai 2007 pour les rapports soumis à examen de la CCSPL					
Thème	Indicateur	2021	2022	Unité	Degré de fiabilité
Indicateur de performance	P151.1 - Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	2,64	3,08	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini au service	8	2	jour	A
Indicateur de performance	P152.1 - Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100	100	%	A
Indicateur de performance	P155.1 - Taux de réclamations	31,18	19,5	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	Oui / Non	A
Indicateur de performance	P154.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,87	3,26	%	A

1.3.3 Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Dans un souci de continuité, la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) a décidé de maintenir la publication de données et d'indicateurs qui n'ont pas été repris dans le décret du 2 mai 2007. Ces indicateurs qui étaient publiés depuis 2004 sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs complémentaires proposés par la FP2E				
Thème	Indicateur	2022	Unité	Degré de fiabilité
Indicateur FP2E	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une CCSPL	Non	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 14001 version 2015	Non	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Obtention de la certification ISO 50001 Version 2018	Oui	Oui / Non	A

1.4 Les évolutions réglementaires

ACTUALITE MARQUANTE EN COMMANDE PUBLIQUE

LOI n°2022-217 du 21 février 2022, relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale

Apports généraux : Gestion des conflits d'intérêts d'élus locaux - Démocratisation de la composition des commissions consultatives de service public local

Apports spécifiques aux modalités du transfert obligatoire des compétences d'eau et d'assainissement à l'échelle intercommunale prévu pour 2026 : Dérogations à l'interdiction d'usage du budget propre pour favoriser le transfert des compétences - La gestion confiée à un syndicat peut être maintenue malgré le transfert de compétence - Organisation d'un débat et d'une convention sur la tarification –

Décret n° 2022-767 du 2 mai 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique (pris pour l'application de l'article 35 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets)

Modifications concernant les marchés publics - Modifications concernant les concessions - Modifications communes aux marchés et aux concessions

Avis du Conseil d'Etat du 15 septembre 2022 sur la portée des dispositions du droit de la commande publique relatives aux modifications des contrats en cours, ainsi que sur leur articulation avec les règles dégagées par la jurisprudence en matière d'imprévision

Circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2022 (n°6374/SG relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières et abrogeant la circulaire n°6338/SG du 30 mars 2020- la circulaire ci-après), présentant aux préfets les recommandations en matière d'exécution des contrats de la commande publique et ayant abrogé la circulaire du Premier ministre 30 mars 2022.

Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 entrant en vigueur le 2 juillet 2022 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

Ordonnance n° 2022-1336 du 19 octobre 2022 relative aux droits sociaux des personnes détenues

Dans le cadre de la réforme du travail pénitentiaire, afin d'accroître l'attractivité du travail en détention, cette ordonnance permet aux entreprises qui offrent du travail d'accéder aux marchés réservés.

Décret n° 2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique

Pris pour application de ces articles L. 2113-13-1 et L. 3113-2-1 du code de la commande publique pour fixer à 50 % la proportion minimale de personnes détenues devant être employées dans le cadre de ce nouveau dispositif.

Arrêté du 22 décembre 2022 relatif aux données essentielles des marchés publics

Annexe 15 du code de la commande publique

ACTUALITE MARQUANTE POUR LA GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

L'ordonnance n°2022-1611 du 22 décembre 2022 relative à l'accès et à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et l'ensemble des textes réglementaires ayant pour objet la transposition de la directive européenne 2020/2184 du 16 décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine dans la législation française.

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 077-200087831-20231208-DELIB_12_2023-DE

2

Présentation du service

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 077-200087831-20231208-DELIB_12_2023-DE

2.1 Le contrat

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des éventuels avenants qui ont été signés :

Le contrat et ses avenants			
Désignation	Date de prise d'effet	Date d'échéance	Objet
Contrat	01/06/2011	31/05/2023	Affermage
Avenant n°01	29/05/2013	31/05/2023	Règlementation Prévention des dommages aux réseaux lors de travaux
Avenant n°02	01/01/2016	31/05/2023	Intégration de Neufmoutiers en Brie
Avenant n°03	09/04/2021	31/05/2023	Intégration des équipements de l'interconnexion

2.2 L'inventaire du patrimoine

2.2.1 Les biens de retour

- **LES RESSOURCES**

Les ressources d'eau brute disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des ressources					
Site	Capacité de production	Dont en secours	Unité	Télésurveillance oui / non	Anti-intrusion oui / non
Forage des justices	1x70	0	m³/h	Oui	Oui

- **LES CHATEAUX D'EAU ET RESERVOIRS**

Les châteaux d'eau et réservoir disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des réservoirs				
Commune	Site	Année de mise en service	Volume utile	Unité
FAVIÈRES	Réservoir de Favières	1978	300	m³
NEUFMOUTIERS-EN-BRIE	Réservoir de Neufmoutiers	-	250	m³
VILLENEUVE-LE-COMTE	Réservoir de Villeneuve Le Comte	1991	700	m³
VILLENEUVE-SAINT-DENIS	Réservoir de Villeneuve St Denis	1978	200	m³

- **LES CANALISATIONS**

Le tableau suivant détaille le linéaire de canalisation par gamme de diamètre et par type de matériau exploité dans le cadre du présent contrat. Le linéaire de réseau présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice hors branchements :

Linéaire de canalisation (ml)									
Diamètre / Matériau	Fonte	PE	Amiante ciment	PVC	Acier	Béton	Autres	Inconnu	Total
<50 mm	11	30	0	56	0	0	24	65	186
50-99 mm	4 500	7 539	344	9 638	0	0	0	0	22 022
100-199 mm	5 162	1 787	4 556	14 961	774	0	0	18	27 259
200-299 mm	2 182	152	4 875	1 142	0	0	0	0	8 352
300-499 mm	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Inconnu	0	22	0	54	0	0	0	365	440
Total	11 856	9 530	9 775	25 851	774	0	24	448	58 259

Longueur du réseau de distribution par commune

Linéaire de canalisation par communes (ml)	
Communes	Longueur
FAVIÈRES	17 443
NEUFMOUTIERS-EN-BRIE	13 705
TOURNAN-EN-BRIE	520
VILLENEUVE-LE-COMTE	15 156
VILLENEUVE-SAINT-DENIS	11 431
Total	58 279

- **LES ACCESSOIRES DE RESEAU**

Le tableau suivant détaille les principaux accessoires de réseau disponibles au 31 décembre de l'année d'exercice dans le cadre du présent contrat :

Inventaire des principaux accessoires du réseau				
Désignation	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
Débitmètres achat / vente d'eau et sectorisation	1	1	1	-
Détendeurs / Stabilisateurs	4	4	4	-
Equipements de mesure de type compteur	7	7	7	-
Régulateurs débit	2	2	2	-
Vannes	317	320	322	0,6%
Vidanges, purges, ventouses	160	163	163	-

- **LES BRANCHEMENTS**

Le tableau suivant détaille au 31 décembre de l'année d'exercice la répartition des branchements :

Les branchements	
Type branchement	2022
Branchement eau potable total	2 055

Les branchements par communes		
Commune	Type branchement	2022
FAVIÈRES	Branchement eau potable total	492
NEUFMOUTIERS-EN-BRIE	Branchement eau potable total	413
VILLENEUVE-LE-COMTE	Branchement eau potable total	769
VILLENEUVE-SAINT-DENIS	Branchement eau potable total	381

- L'ANALYSE DU PATRIMOINE**

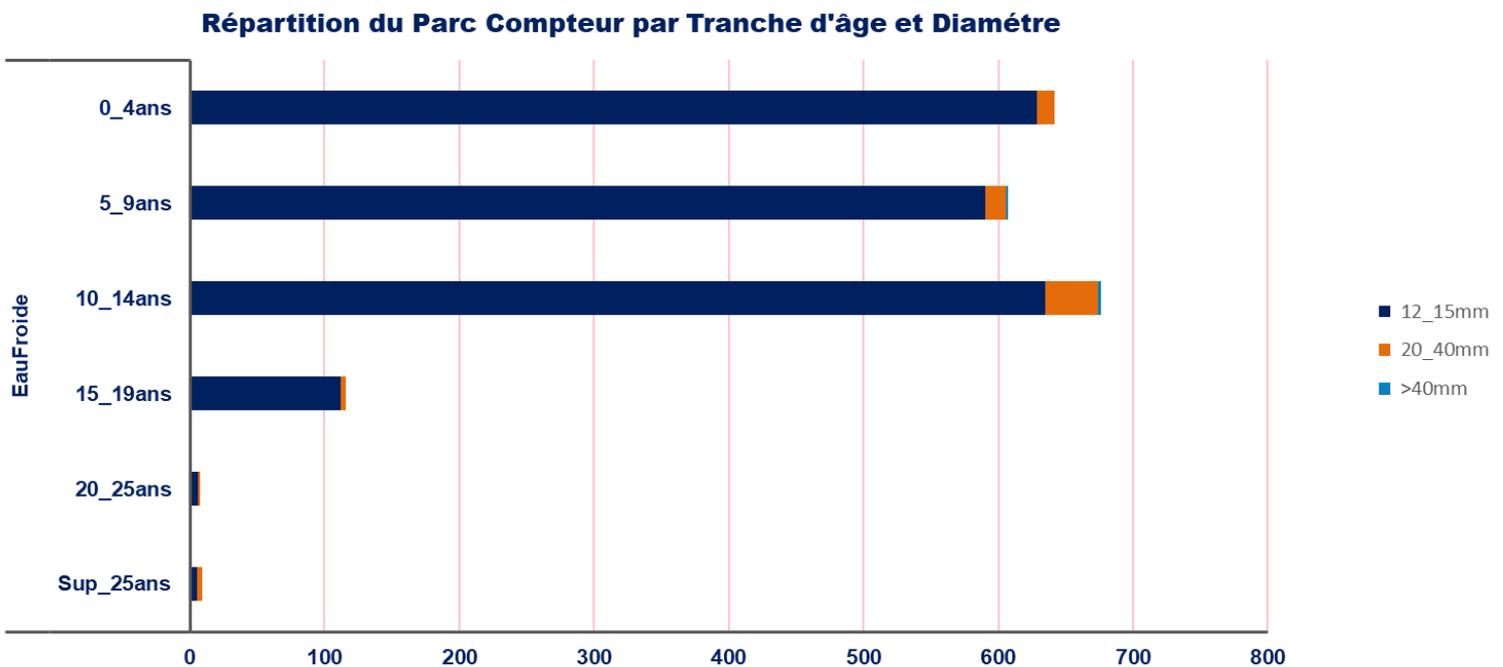
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	Descriptif	2022
Partie A : Plan des réseaux	VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.238 et VP.240 avec VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.240 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.238, VP.239 et VP.240)	10
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	5
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	15
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	30
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	0
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	60
TOTAL (indicateur P103.2B)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable	105

2.2.2 Les biens de reprise

• LES COMPTEURS

Le tableau suivant détaille le parc compteur par tranches de diamètres. Le parc présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice :

Répartition du parc compteurs par date de fabrication et par diamètre			
12 à 15 mm	20 à 40 mm	>40 mm	Total
1 979	79	3	2 061



3

Qualité du service

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

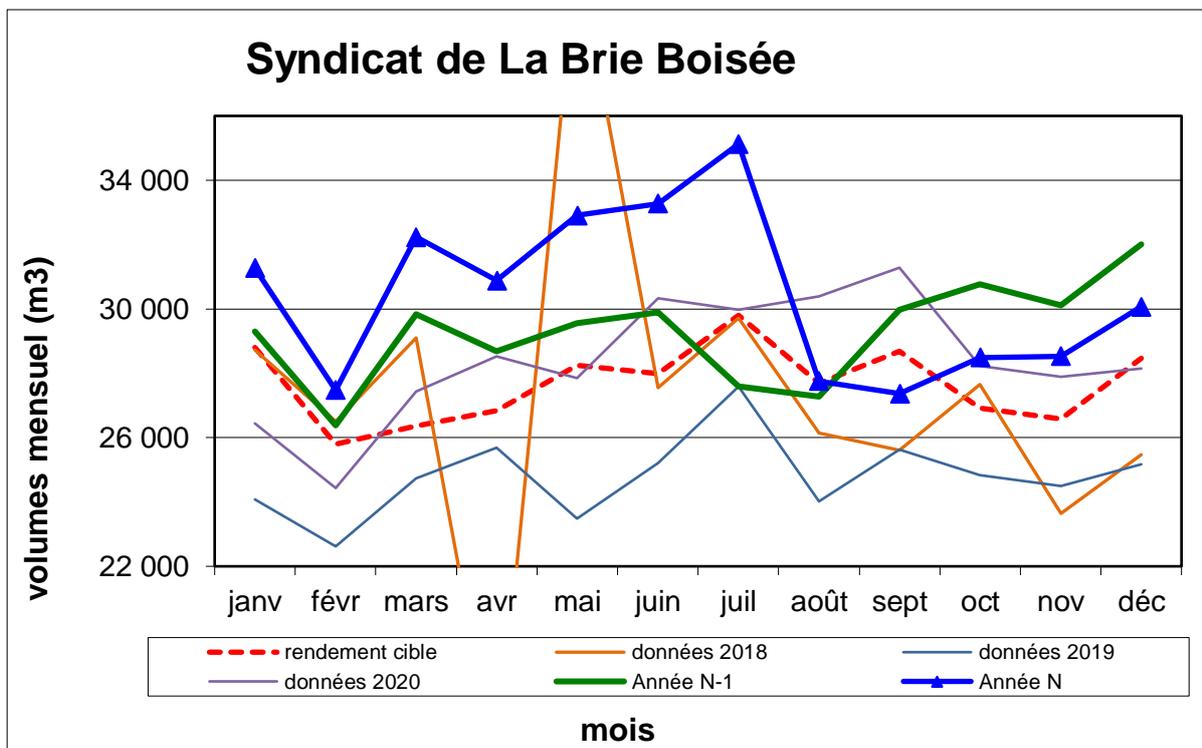
Publié le

ID : 077-200087831-20231208-DELIB_12_2023-DE

3.1 Le bilan hydraulique

3.1.1 Les volumes mis en distribution année civile

Volumes mis en distribution (m ³)						
Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
Total volumes eau potable produits (A) = (A') - (A'')	326 821	297 524	306 439	351 381	333 668	- 5,0%
dont volumes eau brute prélevés (A')	326 821	297 524	306 439	351 381	333 668	- 5,0%
dont volumes de service production (A'')	0	0	0	0	0	-
Total volumes eau potable importés (B)	0	16 506	26 549	7 405	28 731	288,0%
Total volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0	0	-
Total volumes eau potable mis en distribution (A+B-C) = (D)	326 821	314 030	332 988	358 786	362 399	1,0%



Rendement cible = volumes cible de mise en distribution afin de respecter l'objectif contractuel de 80% de rendement (calculé sur la base des volumes consommés autorisés moyens de la période 2018 / 2021)

Forte baisse à partir du mois d'août suite à action de recherche de fuites et identification / réparation.

3.1.2 Les volumes consommés autorisés année civile

Volumes consommés autorisés (m ³)						
Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
Volumes comptabilisés (E = E' + E'')	257 158	249 449	249 330	289 942	268 959	- 7,2%
- dont Volumes facturés (E')	262 620	230 793	232 036	275 447	253 298	- 8,0%
- dont volume eau potable livré gratuitement avec compteur (volumes dégrévés, gestes commerciaux...) (E'')	- 5 462	18 656	17 294	14 495	15 661	8,0%
Volumes consommés sans comptage (F)	1 108	1 165	1 432	1 320	1 320	0,0%
Volumes de service du réseau (G)	1 600	1 565	1 525	1 540	1 510	- 2,0%
Total des volumes consommés autorisés (E+F+G) = (H)	259 866	252 180	252 288	292 803	271 789	- 7,2%

3.1.3 La performance réseau année civile (décret du 2 mai 2007)

Indice linéaire de pertes (m³/km/j) - Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)						
Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
Volumes mis en distribution (D)	326 821	314 030	332 988	358 786	362 399	1,0%
Volumes comptabilisés (E)	257 158	249 449	249 330	289 942	268 959	- 7,2%
Volumes consommés autorisés (H)	259 866	252 180	252 288	292 803	271 789	- 7,2%
Pertes en réseau (D-H) = (J)	66 954	61 850	80 701	65 983	90 610	37,3%
Volumes non comptés (D-E)= (K)	69 663	64 581	83 658	68 844	93 440	35,7%
Linéaire de réseau de distribution (km) (L)	56,923	57,836	58,126	58,262	58,259	0,0%
Indice linéaire de pertes (J)/(365xL)	3,22	2,93	3,8	3,1	4,26	37,3%
Indice linéaire des volumes non comptés (K)/(365xL)	3,35	3,06	3,94	3,24	4,39	35,7%

Rendement de réseau (%)						
Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
Volumes consommés autorisés (H)	259 866	252 180	252 288	292 803	271 789	- 7,2%
Volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0	0	-
Volumes eau potable produits (A)=(A') - (A'')	326 821	297 524	306 439	351 381	333 668	- 5,0%
dont volumes eau brute prélevés (A')	326 821	297 524	306 439	351 381	333 668	- 5,0%
dont volumes de service production (A'')	0	0	0	0	0	-
Volumes eau potable importés (B)	0	16 506	26 549	7 405	28 731	288,0%
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A+B)	79,51	80,3	75,76	81,61	75	- 8,1%

3.1.4 L'ILC et rendement grenelle 2

Performance rendement de réseau						
Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
Volumes consommés autorisés (H)	259 866,44	252 179,64	252 287,78	292 802,88	271 789	- 7,2%
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	56,9	57,8	58,1	58,3	58,3	0,0%
Indice Linéaire de Consommation (H+C)/(365xL)	12,5	11,9	11,9	13,8	12,8	- 7,2%
Valeur du terme fixe (N)	65	65	65	65	65	-
Obligation de performance Grenelle 2 rendement de réseau = (N) + 0,2 ILC (%)	67,5	67,39	67,38	67,75	67,56	- 0,3%
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A'-A''+B)	79,51	80,3	75,76	81,61	75	- 8,1%

3.2 La qualité de l'eau

- **L'ARRETE PREFECTORAL ET LES DUP**

Autorisations réglementaires :

Dans le cadre du contrat de délégation de service public en cours, nous assurons l'exploitation du service d'eau potable de SMAEP DE LA BRIE BOISÉE.

A ce titre, et dans un objectif de conformité réglementaire et de préservation de la ressource en eau, nous souhaiterions vous informer que deux autorisations et une mesure de protection sont obligatoires pour pouvoir prélever, traiter et distribuer de l'eau destinée à la consommation humaine (EDCH).

- Il appartient au maître d'ouvrage en charge du service d'eau potable, de protéger ses ouvrages de prélèvements, grâce à une **déclaration d'utilité publique (DUP)**, selon les articles L.1321-1 et suivants du Code de Santé Publique, définissant, entre autres, des périmètres de protection (immédiate et rapprochée) autour de ces points de prélèvement de façon à éviter toute pollution et tout risque sanitaire au service public d'eau potable.
- Par ailleurs, conformément au Code de la Santé Publique, l'installation de production d'eau potable doit également disposer d'une **autorisation sanitaire** à jour (articles L.1321.7 du Code de la Santé Publique), assurant que « l'eau offerte au public en vue de l'alimentation humaine est propre à la consommation » et définissant la filière de traitement autorisée.
- Enfin, conformément au Code de l'Environnement, la prise d'eau superficielle, le captage ou le forage doit également bénéficier d'un **arrêté autorisant le prélèvement dans le milieu aquatique** (L.214 et suivants du code de l'environnement).

Ces trois arrêtés (qui peuvent être regroupés au sein d'un même arrêté préfectoral) sont les garants de la conformité administrative de votre installation et dans le cas où ils n'auraient pas encore été pris, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans les démarches nécessaires à leur obtention.

Concernant SMAEP DE LA BRIE BOISÉE, l'installation de prélèvement et de production d'eau potable dispose de :

- L'arrêté de DUP
- L'autorisation sanitaire
- L'autorisation de prélèvement

Pour ces différents arrêtés, il convient de s'assurer que toutes les prescriptions réglementaires sont bien respectées.

3.2.1 La ressource

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique de la ressource sont les suivants :

Statistiques sur la conformité en ressource							
Contrôle	Analyse	Bulletin			Paramètre		
		Global	Non conforme	% Conformité	Global	Non conforme	% Conformité
Contrôle sanitaire	Microbiologique	1	0	100,0%	2	0	100,0%
Contrôle sanitaire	Physico-chimique	1	0	100,0%	618	0	100,0%

3.2.2 La production

- **LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE**

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en Production sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en production											
Type	Analyses	Contrôle sanitaire					Surveillance				
		Nbr	Nbr HR	% Référence	Nbr NC	% Conformité	Nbr	Nbr HR	% Référence	Nbr NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	2	0	100,0%	0	100,0%	2	0	100,0%	0	100,0%
Bulletin	Physico-chimique	2	0	100,0%	0	100,0%	2	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Microbiologique	10	0	100,0%	0	100,0%	12	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Physico-chimique	46	0	100,0%	0	100,0%	77	0	100,0%	0	100,0%

3.2.3 La distribution

• LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en Distribution sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en distribution						
Contrôle sanitaire						
Type	Analyses	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	12	0	100,0%	0	100,0%
Bulletin	Physico-chimique	12	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Microbiologique	60	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Physico-chimique	198	0	100,0%	0	100,0%

3.2.4 Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007

La performance sur la qualité de l'eau est évaluée grâce à 2 indicateurs :

Le taux de conformité microbiologique des prélèvements réalisés sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire (ARS), par rapport aux limites de qualité des paramètres microbiologiques (P101.1).

Le taux de conformité physico-chimique des prélèvements réalisés sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire (ARS), par rapport aux limites de qualité des paramètres physico-chimiques (P102.1).

Ces indicateurs évaluent le respect des limites réglementaires de la qualité de l'eau distribuée à l'utilisateur et se réfèrent aux mesures de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Pour l'établissement des indicateurs P101.1 et P102.1, ne sont pris en compte que les bulletins contenant au moins un paramètre avec une limite de qualité.

Les indicateurs de performance sur la qualité de l'eau du décret du 2 mai 2007			
Bulletin			
	Global (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	Non-conforme (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	% Conformité
Microbiologique	14	0	100%
Physico-chimique	3	0	100%

* Bulletin contenant au moins un paramètre avec une limite de qualité

VP.126 : Nombre de prélèvements en microbiologie

VP.127 : Nombre de prélèvements non conformes en microbiologie

VP.128 : Nombre de prélèvements en physico-chimie

VP.129 : Nombre de prélèvements non conformes en physico-chimie

Conclusion sur la qualité de l'eau

L'eau distribuée sur le périmètre du contrat est de bonne qualité.

3.3 Le bilan d'exploitation

3.3.1 La consommation électrique

Les consommations électriques des principales installations ou sites exploités dans le cadre du contrat sont :

La consommation d'énergie électrique facturée (kWh)				
Commune	Site	2021	2022	N/N-1 (%)
FAVIÈRES	Regard R2 Intercom. RV vers favières Rés.	945	1 474	56,0%
FAVIÈRES	Réservoir de Favières	48	50	4,2%
NEUFMOUTIERS-EN-BRIE	Réservoir de Neufmoutiers	1 011	3 192	215,7%
TOURNAN-EN-BRIE	Forage les justices - Brie Boisée Prod	222 727	217 580	- 2,3%
VILLENEUVE-LE-COMTE	Réservoir de Villeneuve Le Comte	213	332	55,9%
VILLENEUVE-SAINT-DENIS	Réservoir de Villeneuve St Denis	793	892	12,5%
Total		225 737	223 520	- 1,0%

3.3.2 Les contrôles réglementaires

Les contrôles réglementaires des équipements soumis à vérification périodique ont été effectués conformément à la réglementation en vigueur (modalités et fréquence). La liste des contrôles effectués au cours de l'exercice est :

Les contrôles réglementaires				
Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention
FAVIÈRES	Regard R2 Intercom. RV vers favières Rés.	Equipement électrique	armoie générale BT	07/04/2022
FAVIÈRES	Réservoir de Favières	Equipement électrique	armoie générale BT	07/04/2022
LA HOUSSAYE-EN-BRIE	Intercom 586 - Brie Centrale -> Secours Houssaye (Les Chapelles-Bourbon)	Equipement électrique	armoie générale BT	07/04/2022
NEUFMOUTIERS-EN-BRIE	Réservoir de Neufmoutiers	Equipement électrique	armoie générale BT	06/04/2022
TOURNAN-EN-BRIE	Forage les justices - Brie Boisée Prod	Equipement électrique	armoie générale BT	06/04/2022
TOURNAN-EN-BRIE	Intercom 607 - Secours SIAEP de Tournan ->Brie Boisée	Equipement électrique		06/04/2022
VILLENEUVE-LE-COMTE	Réservoir de Villeneuve Le Comte	Equipement électrique	armoie générale BT	07/04/2022
VILLENEUVE-SAINT-DENIS	Réservoir de Villeneuve St Denis	Equipement électrique	armoie générale BT	06/04/2022

3.3.3 Le nettoyage des réservoirs

La réglementation impose au responsable de la distribution de l'eau de procéder annuellement, sauf accord explicite des autorités sanitaires, à la vidange, au nettoyage et à la désinfection des ouvrages de stockage d'eau potable. La liste des réservoirs ou bâches qui ont ainsi été nettoyés au cours de l'exercice est :

Nettoyage des réservoirs		
Commune	Site	Date intervention
VILLENEUVE-SAINT-DENIS	Réservoir de Villeneuve St Denis	24/05/2022

3.3.4 Les autres interventions sur les installations

Les autres interventions sur les installations					
Commune	Site	Tâches d'exploitation	Tâches de maintenance préventive	Tâches de maintenance corrective	Total
FAVIÈRES	Regard R2 Intercom. RV vers favières Rés.	4	1	-	5
FAVIÈRES	Réservoir de Favières	43	1	5	49
LA HOUSSAYE-EN-BRIE	Intercom 586 - Brie Centrale - > Secours Houssaye (Les Chapelles-Bourbon)	8	1	0	9
NEUFMOUTIERS-EN-BRIE	Réservoir de Neufmoutiers	15	1	3	19
TOURNAN-EN-BRIE	Forage les justices - Brie Boisée Prod	229	17	22	268
TOURNAN-EN-BRIE	Intercom 607 - Secours SIAEP de Tournan ->Brie Boisée	4	2	1	7
TOURNAN-EN-BRIE	Secto 3525 - Sortie Forage les Justice->Neufmoutiers	2	0	0	2
VILLENEUVE-LE-COMTE	Réservoir de Villeneuve Le Comte	23	1	10	34
VILLENEUVE-SAINT-DENIS	Regard R3 vers rés VSD	2	0	0	2
VILLENEUVE-SAINT-DENIS	Réservoir de Villeneuve St Denis	57	1	6	64

3.3.5 Les interventions sur le réseau de distribution

- LES INTERVENTIONS SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION**

Les interventions sur le réseau de distribution				
Indicateur	Type d'intervention	2021	2022	N/N-1 (%)
Accessoires	créés	1	0	-100,0%
Accessoires	renouvelés	0	2	-
Branchements	créés	17	18	5,9%
Branchements	renouvelés	8	6	-25,0%
Branchements	supprimés	1	1	-
Eléments de réseau	mis à niveau	7	3	-57,1%
Réparations	fuite sur accessoire réseau	3	5	66,7%
Réparations	fuite sur branchement	10	2	-80,0%
Réparations	fuite sur réseau de distribution	4	4	-

3.3.6 La recherche des fuites

Le tableau ci-après détaille le linéaire de réseau ayant fait l'objet d'une campagne de recherche de fuite :

La recherche des fuites			
Désignation	2021	2022	N/N-1 (%)
fuite sur réseau distribution (suite à recherche de fuite)	1	1	-
Linéaire de réseau ausculté (ml)	43 361	48640	12,2%

La répartition de la recherche des fuites par communes				
Commune	Désignation	2021	2022	N/N-1 (%)
FAVIÈRES	Linéaire de réseau ausculté (ml)	706	8 154	1 055,0%
NEUFMOUTIERS-EN-BRIE	Linéaire de réseau ausculté (ml)	14 457	9 895	- 31,6%
VILLENEUVE-LE-COMTE	fuite sur réseau distribution (suite à recherche de fuite)	0	1	-
VILLENEUVE-LE-COMTE	Linéaire de réseau ausculté (ml)	14 471	14 153	- 2,2%
VILLENEUVE-SAINT-DENIS	fuite sur réseau distribution (suite à recherche de fuite)	1	0	- 100,0%
VILLENEUVE-SAINT-DENIS	Linéaire de réseau ausculté (ml)	13 727	16 438	19,7%

3.3.7 Les interventions en astreinte

Parmi les nombreuses interventions réalisées au cours de l'exercice sur le réseau de distribution ou sur les installations, certaines sont effectuées en dehors des heures ouvrées habituelles. Le tableau ci-après détaille par grande famille les interventions réalisées en astreinte :

Les interventions en astreinte sur le réseau			
Désignation	2021	2022	Variation N/N-1
Les interventions sur le réseau	16	11	-31,3%

Les interventions en astreinte sur les usines			
Désignation	2021	2022	N/N-1 (%)
Astreinte	11	5	-54,5%

3.4 Le bilan de la relation client

Cette partie dresse le bilan de l'activité de gestion des clients consommateurs. Elle aborde notamment les notions d'abonnés, de volumes comptabilisés, de contacts avec les consommateurs mais également leur niveau de satisfaction au travers des enquêtes réalisées.

3.4.1 Le nombre de clients

Le nombre de clients				
Désignation	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
Particuliers	1 767	1 786	1 842	3,1%
Collectivités	35	35	34	- 2,9%
Professionnels	63	64	73	14,1%
Autres	7	7	0	- 100,0%
Total	1 872	1 892	1 949	3,0%

Le nombre de clients par communes					
2022	FAVIÈRES	NEUFMOUTIERS-EN-BRIE	VILLENEUVE-LE-COMTE	VILLENEUVE-SAINT-DENIS	Total
Particuliers	448	380	693	321	1 842
Collectivités	9	4	15	6	34
Professionnels	14	15	30	14	73
Autres	0	0	0	0	0
Total	471	399	738	341	1 949

3.4.2 Les volumes vendus

Les volumes vendus sont les suivants :

Volumes vendus (m³)				
Désignation	2020	2021	2022	N/N-1 (%)
Volumes vendus aux particuliers	232 036	275 447	194 073	- 29,5%
Volumes vendus aux collectivités	0	0	5 188	-
Volumes vendus aux professionnels	0	0	54 037	-
Volumes vendus aux autres clients	0	0	0	-
Total des volumes vendus	232 036	275 447	253 298	- 8,0%

2022	FAVIÈRES	NEUFMOUTIERS -EN-BRIE	VILLENEUVE -LE-COMTE	VILLENEUVE -SAINT- DENIS	Total
Volumes vendus aux particuliers	43 312	45 476	56 842	56 842	194 073
Volumes vendus aux collectivités	868	679	2 275	2 275	5 188
Volumes vendus aux professionnels	2 892	27 181	4 934	4 934	54 037
Volumes vendus aux autres clients	0	0	0	0	0
Total des volumes vendus	47 072	73 336	64 052	64 052	253 298

A partir de l'exercice 2022 les volumes vendus sont affichés par type d'abonnés

3.4.3 La typologie des contacts clients

L'ensemble des demandes clients sont traitées dans nos services. Notre Centre de Relation Clientèle, basé en France, répond aux demandes exprimées par téléphone et internet, et traite en temps réel tout type de sujet : information sur la qualité de l'eau, sur la facture, abonnement lors de l'arrivée dans un logement, réclamation, urgence, mensualisation ...

Un service spécifique de traitement de courrier permet de répondre à l'ensemble des demandes écrites.

Typologie des contacts	
Désignation	Nombre de contacts
Téléphone	1 077
Courrier	91
Internet	698
Visite en agence	1
Total	1 867

3.4.4 Les principaux motifs de dossiers clients

Les principaux motifs de contacts avec les clients consommateurs s'établissent de la façon suivante :

Principaux motifs de dossiers clients		
Désignation	Nombre de demandes	dont réclamations
Gestion du contrat client	732	10
Facturation	129	126
Règlement/Encaissement	90	26
Prestation et travaux	5	0
Information	726	-
Dépose d'index	92	0
Technique eau	93	29
Total	1 867	191

3.4.5 La relation clients

La relation clients			
Désignation	2021	2022	N/N-1 (%)
Taux de prise d'appel au CRC	80,8	81,4	0,7%
Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	-
Nombre de réclamations écrites FP2E	59	38	- 35,6%
Taux de réclamation FP2E (nombre/1000 abonnés)	31,2	19,5	- 37,5%
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service (jour)	8	2	-
Taux de respect du délai d'ouverture maximal	100	100	- 100,0%

3.4.6 L'encaissement et le recouvrement

L'encaissement et le recouvrement	
Désignation	2022
Délai Paiement client (j)	24,05
Montant de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois	32 570,79
Créances irrécouvrables (€)	6 520,44
Montant TTC des impayés hors travaux de l'Annee N-1	20 498,11
CA TTC hors travaux de l'année N -1	628 420,75
Taux de créances irrécouvrables (%)	1,09
Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente (%)	3,26

L'encaissement et le recouvrement	
FAVIÈRES	2022
Délai Paiement client (j)	30,1
Montant de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois	9 985,16
Créances irrécouvrables (€)	2 399,88
Montant TTC des impayés hors travaux de l'Annee N-1	5 822,33
CA TTC hors travaux de l'année N -1	130 053,08
Taux de créances irrécouvrables (%)	2,08
Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente (%)	4,48

L'encaissement et le recouvrement	
NEUFMOUTIERS-EN-BRIE	2022
Délai Paiement client (j)	23,19
Montant de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois	8 639,31
Créances irrécouvrables (€)	530,04
Montant TTC des impayés hors travaux de l'Annee N-1	5 276,43
CA TTC hors travaux de l'année N -1	155 579,53
Taux de créances irrécouvrables (%)	0,32
Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente (%)	3,39

VILLENEUVE-LE-COMTE	2022
Délai Paiement client (j)	21,2
Montant de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois	4 180,45
Créances irrécouvrables (€)	1 787,45
Montant TTC des impayés hors travaux de l'Annee N-1	3 027,16
CA TTC hors travaux de l'année N -1	206 292,36
Taux de créances irrécouvrables (%)	1,12
Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente (%)	1,47

VILLENEUVE-SAINT-DENIS	2022
Délai Paiement client (j)	23,39
Montant de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois	9 765,87
Créances irrécouvrables (€)	1 803,07
Montant TTC des impayés hors travaux de l'Annee N-1	6 372,19
CA TTC hors travaux de l'année N -1	136 495,78
Taux de créances irrécouvrables (%)	1,15
Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente (%)	4,67

3.4.7 Le fonds de solidarité

Le fonds de solidarité			
Désignation	2021	2022	N/N-1 (%)
Nombre de dossiers FSL	0	0	-
Nombre de demandes d'aide FSL acceptées	0	0	-
Montant des abandons de créance (HT) au titre du FSL	0	0	-
Montant Total HT "solidarité"	0	0	-
Montant du versement au fonds de solidarité (€ HT/m ³ facturé)	0	0	-

3.4.8 Les dégrèvements

Les dégrèvements			
Désignation	2021	2022	N/N-1 (%)
Nombre de demandes acceptées	32	21	- 34,4%
Volumes dégrévés (m³)	16 086	15 661	- 2,6%

Les dégrèvements			
FAVIÈRES	2021	2022	N/N-1 (%)
Nombre de demandes acceptées	8	3	- 62,5%
Volumes dégrévés (m³)	3 747	1 249	- 66,7%

NEUFMOUTIERS-EN-BRIE			
	2021	2022	N/N-1 (%)
Nombre de demandes acceptées	4	6	50,0%
Volumes dégrévés (m³)	958	6 917	622,0%

VILLENEUVE-LE-COMTE			
	2021	2022	N/N-1 (%)
Nombre de demandes acceptées	14	7	- 50,0%
Volumes dégrévés (m³)	4 099	6 212	51,5%

VILLENEUVE-SAINT-DENIS			
	2021	2022	N/N-1 (%)
Nombre de demandes acceptées	6	5	- 16,7%
Volumes dégrévés (m³)	7 282	1 283	- 82,4%

Conformément à la réglementation, les volumes dégrévés en Eau ne concernent que des volumes supérieurs à 2 fois la consommation moyenne des 3 dernières années. Des volumes indiqués égal à 0 correspondent à des dégrèvements uniquement sur la part assainissement, les volumes de la fuite étant inférieurs à 2 fois la consommation.

3.4.9 Le prix du service de l'eau potable

- **LA FACTURE TYPE 120 M3**

La facture type 120 m³ de votre contrat est fournie en annexe de ce rapport.

4

Comptes de la délégation

© SUEZ / Christophe Fouquin

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 077-200087831-20231208-DELIB_12_2023-DE

4.1 Le CARE

4.1.1 Le CARE

SYND. DE LA BRIE BOISEE eau

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2022

(en application du décret 2005-238 du 14 mars 2005)

en milliers d'€uros	2021	2022	Ecart en %
PRODUITS	665,63	663,81	-0,3%
Exploitation du service	293,14	306,26	
Collectivités et autres organismes publics	275,21	265,56	
Travaux attribués à titre exclusif	43,00	41,26	
Produits accessoires	54,28	50,72	
CHARGES	636,36	646,43	1,6%
Personnel	126,89	144,30	
Energie électrique	19,83	29,82	
Produits de traitement	0,20	0,02	
Analyses	0,77	0,80	
Sous-traitance, matières et fournitures	82,34	81,67	
Impôts locaux et taxes	3,26	4,74	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	68,70	73,25	
• télécommunication, postes et télégestion	3,91	4,27	
• engins et véhicules	12,27	11,85	
• informatique	33,65	36,51	
• assurance	2,31	3,29	
• locaux	8,99	12,67	
Contribution des services centraux et recherche	12,88	13,14	
Collectivités et autres organismes publics	275,21	265,56	
Charges relatives aux renouvellements			
• pour garantie de continuité du service	11,72	17,05	
Charges relatives aux investissements			
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	8,45	9,41	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	3,68	4,10	
Pertes sur créances irrécouvrables et risque recouvrement	22,44	2,56	
Résultat avant impôt	29,27	17,37	-40,6%
Apurement des déficits antérieurs	29,27	17,37	
RESULTAT	0,00	0,00	0,0%

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

4.1.2 Le détail des produits

SYND. DE LA BRIE BOISEE eau

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2022

Détail des produits

en milliers d'euros	2021	2022	Ecart en %
TOTAL	665,63	663,81	-0,3%
Exploitation du service	293,14	306,26	4,5%
• Partie fixe facturée	72,12	76,65	
• Partie proportionnelle facturée	221,12	216,16	
• Variation de la part estimée sur consommations	-0,10	13,45	
Collectivités et autres organismes publics	275,21	265,56	-3,5%
• Part Collectivité	143,89	138,69	
• Redevance prélèvement	22,38	22,38	
• Redevance pour pollution d'origine domestique	108,94	104,49	
Travaux attribués à titre exclusif	43,00	41,26	-4,0%
• Branchements	40,75	41,26	
• Autres travaux	2,25	0,00	
Produits accessoires	54,28	50,72	-6,6%
• Facturation et recouvrement de la redevance assainissement	7,57	4,84	
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	1,59	1,67	
• Autres produits accessoires	45,12	44,22	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

4.2 Les reversements

Cette partie présente les différents reversements à destination de la collectivité et des administrations, y compris ceux liés à la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

4.2.1 Les reversements à la collectivité

Les reversements à la collectivité		
Période	Date du reversement	Montant (€)
Surtaxe Eau 1ER Semestre N	31/08/2022	77 575,25
Surtaxe Eau 2 EME Semestre N-1	28/02/2022	59 944,55
		137 519,80

4.2.2 Les reversements de T.V.A.

Les reversements de T.V.A. intervenus au cours de l'année d'exercice sont :

Conformément aux dispositions de l'article 216bis annexe II du CGI, la collectivité transfère à son délégataire le droit à déduction de la TVA ayant grevé les investissements qu'elle a financés pendant la durée du contrat, et qui constituent des immobilisations du service affermé. Le délégataire se charge d'en demander le remboursement au Trésor Public et d'en assurer ensuite le reversement auprès de la collectivité.

Cette année aucun reversement de TVA n'a été effectué pour la collectivité.

4.3 La situation des biens et des immobilisations

4.3.1 La situation sur les installations

- LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE**

Renouvellement sur les installations	
Opération	Dépenses comptabilisées (€)
TOURNAN EN BRIE-Forage les justices - Brie Boisée Prod-RVT-Renouvellement analyseur de CL Forage Brie Boisée	3 668,89
-	3 668,89

4.3.2 La situation sur les branchements

- LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE**

Renouvellement des branchements	
Désignation	Dépenses comptabilisées (€)
Branchements	6 900,69
Total	6 900,69

4.3.3 La situation sur les compteurs

- LES COMPTEURS REMPLACES ET RENOUVELES**

Plan de remplacement sur les compteurs (nombre)	
Diamètre	2022
- 12 à 15 mm et inconnu remplacés	49
- 20 à 40 mm remplacés	1
- > 40 mm remplacés	0

4.4 Les investissements contractuels

4.4.1 Le renouvellement

- **LES OPERATIONS REALISEES**

Renouvellement de l'année	
Opération	Dépenses comptabilisées (€)
Installations	3 668,89
Réseaux	0
Branchements	6 900,69
Compteurs	0
Total	10 569,58

- **LA COMPTABILISATION DU RENOUELEMENT DANS LE CARE**

Dépenses comptabilisées dans l'année par type d'obligation contractuelle	
Désignation	Dépenses comptabilisées (€)
Garantie de continuité de service	10 569,58
Programme contractuel de renouvellement	0
Fonds contractuel de renouvellement	0
Total	10 569,58

- **LE SUIVI PLURIANNUEL DU RENOUELEMENT**

Suivi pluriannuel du renouvellement : dépenses comptabilisées (€)					
Opération	2018	2019	2020	2021	2022
Renouvellement	18 207,76	5 354,92	22 956,09	15 150,35	10 569,58

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 077-200087831-20231208-DELIB_12_2023-DE

5

Votre délégataire

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 077-200087831-20231208-DELIB_12_2023-DE

5.1 Notre organisation

5.1.1 La Région

Agence Est Île-de-France



Harold de JACQUELOT
Directeur Agence
Territoriale

harold.dejacquelot
idsuez.com



Fritz FRANCOIS
Responsable de secteur
Centre & Sud

fritz.francois
idsuez.com



Emmanuel MORALES
Responsable de secteur
Nord

emmanuel.morales
idsuez.com



Stéphanie FERNANDEZ
Secrétaire

stephanie.fernandez
idsuez.com

Centre de services Seine-et-Marne sud



Abdellatif BELKHADIR
Responsable
travaux neufs

abdellatif.belkhadir
idsuez.com



Leslie GUINGEL
Responsable exploitation
réseaux eau et assainissement

leslie.guingel
idsuez.com



Tariq AMIR
Responsable
usines

tariq.amir
idsuez.com



Stéphane DELMAS
Responsable exploitation

stephane.delmas
idsuez.com

Centre de services Seine-et-Marne nord et Seine-Saint-Denis



Kevin QUIMEBY
Responsable exploitation
réseaux eau

kevin.quimeby
idsuez.com



William BENOIT
Responsable
usagers et proximité

william.benoit
idsuez.com



Laurent ZYCH
Chef de projet
et expertise métiers

laurent.zych
idsuez.com



Christophe SCHMID
Responsable exploitation
réseaux et milieux aquatiques

christophe.schmid
idsuez.com



Julien RENIER
Responsable exploitation
usines

julien.renier
idsuez.com

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 077-200087831-20231208-DELIB_12_2023-DE

6

Annexes



Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 077-200087831-20231208-DELIB_12_2023-DE

6.1 Les factures d'eau 120 m3



réf. client : 98-8968607881
 identifiant* : 1815
 facture n° : F120-0144802

contacts



www.toutsurmoneau.fr
 accessible depuis votre smartphone



Service client du lundi au vendredi de 8h
 à 19h et le samedi de 8h à 13h

0977 408 408

APPEL NON SURTAXE



urgence 24h/24

0977 401 142

APPEL NON SURTAXE



SUEZ Eau France - service client

TSA 50001

36400 LA CHATRE



www.toutsurmoneau.fr/acce

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre
 compte en ligne en optant pour l'e-facture sur
 www.toutsurmoneau.fr



STE FAVIERES 120 M3 RAD
 RUE SPECIMEN 120M3
 77220 FAVIERES

Service de l'Eau de votre commune

SPECIMEN 120 M3

13 Janvier 2023

	m ³	montant TTC
Votre abonnement		62,51 €
Votre consommation	120 m ³	764,07 €

Net à payer

826,58 €

Merci de régler cette facture au plus tard le 16 janvier 2023
 Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.

Répartition



* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.

Adresse desservie :
 STE FAVIERES 120 M3 RAD

RUE SPECIMEN 120M3
 77220 FAVIERES

Date et Lieu

Signature

STE FAVIERES 120 M3 RAD
 RUE SPECIMEN 120M3
 77220 FAVIERES

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
 ICS : FR70ZZZ236497
 RUM : TIP19114098F120-01448021000000000

Montant : 826,58 €

TIPSEPA

La
 mensualisation :
 le choix de la
 tranquillité

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SUEZ Eau France SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SUEZ Eau France SAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débit, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

SUEZ EAU FRANCE SAS
 TSA 30012
 41976 BLOIS CEDEX 9

114014592075

191140002438 9098F120-01448021000000000967108 82658

Document à conserver 10 ans

N°Facture : F120-0144802-1

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Évaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :
www.toutsurmoneau.fr

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU			223,08		235,35
ABONNEMENT					
Part Suez Eau France du 01/01/2023 au 01/01/2024	1	38,69	38,69	5,5	
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,9166	109,99	5,5	
Part syndicat Briè Boisée T1 de 0 M3 à 12000 M3 du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,55	66,00	5,5	
Part Agence de l'Eau préservation Ressource du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,07	8,40	5,5	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			466,95		513,64
ABONNEMENT					
Part Suez Eau France Prime Fixe du 01/01/2023 au 01/01/2024	1	19,72	19,72	10,0	
COLLECTE ET TRAITEMENT					
Part Suez Eau France du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	2,3269	279,23	10,0	
Part communale du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	1,40	168,00	10,0	
ORGANISMES PUBLICS			72,60		77,59
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE					
Lutte contre la pollution du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,42	50,40	5,5	
Modernisation des réseaux de collecte du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,1850	22,20	10,0	
TOTAL HT			762,63		
MONTANT TVA (5.5 %)			15,04		
MONTANT TVA (10.0 %)			48,91		
Total TTC TVA acquittée sur les débits					826,58
Net à payer					826,58 €

SUEZ Eau France - CB 21 - 16, place de l'Ins, 92040 Paris La Défense - SAS au capital de 422.224.040 Euros - SIREN 410 034 407 RCS Nanterre - N° TVA Intracommunautaire : FR 79 410034 407

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES : Ce service correspond à la collecte et au transport des eaux usées jusqu'à une station de traitement où elles sont dépolluées avant de retourner dans le milieu naturel.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité. Afin d'exercer vos droits, vous pouvez vous connecter à votre espace client en ligne, ou contacter votre service client depuis le formulaire de contact disponible sur le site internet mentionné en haut à gauche de votre facture. Si le traitement de votre demande ne vous convient pas, vous pouvez dans un second temps écrire par courriel à l'adresse privacy.france@suez.com ou par courrier auprès du Délégué à la Protection des Données de SUEZ, Tour CB21, 16 place de l'Ins, 92040 La Défense en précisant votre numéro de client, nom, prénom et adresse, et en joignant la copie recto verso de votre pièce d'identité.



TREL098F00F120-0144802000826584N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Épargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.

Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de SUEZ Eau France SAS dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.

Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmoneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.

Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR07200410000103940302028 en indiquant votre référence client (98- 8968607881).

Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :

- Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;
- Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;

Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmoneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.



contacts



www.toutsurmoneau.fr
accessible depuis votre smartphone



Service client du lundi au vendredi de 8h
à 19h et le samedi de 8h à 13h

▶ 0977 408 408

APPEL NON SURTAXE



urgence 24h/24

▶ 0977 401 142

APPEL NON SURTAXE



SUEZ Eau France - service client

TSA 50001

36400 LA CHATRE



www.toutsurmoneau.fr/acce

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre
compte en ligne en optant pour l'e-facture sur
www.toutsurmoneau.fr

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière
sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être
demandé lors de vos contacts par téléphone.

réf. client : 98-6057530573

identifiant* : 8241

facture n° : F120-0145018



STE NEUFMOUTIERS EN BRIE 120 M3 RAD
RUE SPECIMEN 120M3
77610 NEUFMOUTIERS EN BRIE

Service de l'Eau de votre commune

SPECIMEN 120 M3

16 Janvier 2023

	m ³	montant TTC
Votre abonnement		40,82 €
Votre consommation	120 m ³	343,44 €

Net à payer

384,26 €

Merci de régler cette facture au plus tard le 17 janvier 2023

Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.
Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.

Répartition



Distribution de l'eau : 61 %

Collecte et traitement des
eaux usées : 19 %

Organismes publics : 20 %

Adresse desservie :

STE NEUFMOUTIERS EN BRIE 120 M3
RAD

RUE SPECIMEN 120M3
77610 NEUFMOUTIERS EN BRIE

Date et Lieu

Signature

STE NEUFMOUTIERS EN BRIE 120
M3 RAD
RUE SPECIMEN 120M3
77610 NEUFMOUTIERS EN BRIE

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
ICS : FR70ZZZ36497
RUM : TIP19114098F120-01450181000000000

Montant : 384,26 €

TIPSEPA

La
mensualisation :
le choix de la
tranquillité

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SUEZ Eau France SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SUEZ Eau France SAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

SUEZ EAU FRANCE SAS
TSA 30012
41976 BLOIS CEDEX 9

114016055717

191140002438 7898F120-01450181000000000952108

38426

Document à conserver 10 ans

N°Facture : F120-0145018-1

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :

www.toutsurmoneau.fr

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU			223,08		235,35
ABONNEMENT					
Part Suez Eau France du 01/01/2023 au 01/01/2024	1	38,69	38,69	5,5	
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,9166	109,99	5,5	
Part Syndicate Brie Boisée T1 de 0 M3 à 12000 M3 du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,55	66,00	5,5	
Part Agence de l'eau préservation Ressource du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,07	8,40	5,5	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			64,84		71,32
COLLECTE ET TRAITEMENT					
Part communale du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,5403	64,84	10,0	
ORGANISMES PUBLICS			72,60		77,59
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE					
Lutte contre la pollution du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,42	50,40	5,5	
Modernisation des réseaux de collecte du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,1850	22,20	10,0	
TOTAL HT			360,52		
MONTANT TVA (5.5 %)			15,04		
MONTANT TVA (10.0 %)			8,70		
Total TTC TVA acquittée sur les débits					384,26
Net à payer					384,26 €

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES : Ce service correspond à la collecte et au transport des eaux usées jusqu'à une station de traitement où elles sont dépolluées avant de retourner dans le milieu naturel.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité. Afin d'exercer vos droits, vous pouvez vous connecter à votre espace client en ligne, ou contacter votre service client depuis le formulaire de contact disponible sur le site internet mentionné en haut à gauche de votre facture. Si le traitement de votre demande ne vous convient pas, vous pouvez dans un second temps écrire par courriel à l'adresse privacy.france@suez.com ou par courrier auprès du Délégué à la Protection des Données de SUEZ, Tour CB21, 16 place de l'Inrs, 92040 La Défense en précisant votre numéro de client, nom, prénom et adresse, et en joignant la copie recto verso de votre pièce d'identité.



TREL098F00F120-0145018000384264N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Épargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.

Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de SUEZ Eau France SAS dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.

Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmoneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.

Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR07200410000103940302028 en indiquant votre référence client (98-6057530573).

Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :

- Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;
- Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;

Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmoneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.



contacts



www.toutsurmoneau.fr
accessible depuis votre smartphone



Service client du lundi au vendredi de 8h
à 19h et le samedi de 8h à 13h

▶ 0977 408 408

APPEL NON SURTAXE



urgence 24h/24

▶ 0977 401 142

APPEL NON SURTAXE



SUEZ Eau France - service client

TSA 50001

36400 LA CHATRE



www.toutsurmoneau.fr/acce

Service des eaux usées SAUR



01.77.78.80.00



www.saurclient.fr

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre
compte en ligne en optant pour l'e-facture sur
www.toutsurmoneau.fr

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière
sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être
demandé lors de vos contacts par téléphone.

réf. client : 98-4970615801
identifiant* : 7339
facture n° : F120-0145005



STE VILLENEUVE ST DENIS 120 M3 RAD
RUE SPECIMEN 120M3
77174 VILLENEUVE ST DENIS

Service de l'Eau de votre commune

SPECIMEN 120 M3

16 Janvier 2023

	m ³	montant TTC
Votre abonnement		54,33 €
Votre consommation	120 m ³	504,69 €

Net à payer

559,02 €

Merci de régler cette facture au plus tard le 17 janvier 2023
Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.

Répartition



Adresse desservie :
STE VILLENEUVE ST DENIS 120 M3
RAD

RUE SPECIMEN 120M3
77174 VILLENEUVE ST DENIS

Date et Lieu

Signature

STE VILLENEUVE ST DENIS 120
M3 RAD
RUE SPECIMEN 120M3
77174 VILLENEUVE ST DENIS

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
ICS : FR70ZZZ36497
RUM : TIP19114098F120-01450051000000000

Montant : 559,02 €

TIPSEPA

La
mensualisation :
le choix de la
tranquillité

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SUEZ Eau France SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SUEZ Eau France SAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

SUEZ EAU FRANCE SAS
TSA 30012
41976 BLOIS CEDEX 9

114015903697

191140002438 2998F120-01450051000000000957108 55902

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :

www.toutsurmonneau.fr

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU			223,08		235,35
ABONNEMENT					
Part Suez Eau France du 01/01/2023 au 01/01/2024	1	38,69	38,69	5,5	
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,9166	109,99	5,5	
Part syndicate Brie Boisée T1 de 0 M3 à 12000 M3 du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,55	66,00	5,5	
Part Agence de l'Eau préservation Ressource du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,07	8,40	5,5	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			223,71		246,08
ABONNEMENT					
Part Saur du 01/01/2023 au 01/01/2024	1	12,28	12,28	10,0	
COLLECTE ET TRAITEMENT					
Part communale du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,1867	22,40	10,0	
Part Saur T1 de 0 M3 à 120 M3 du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,2301	27,61	10,0	
Part traitement Saur du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	1,3452	161,42	10,0	
ORGANISMES PUBLICS			72,60		77,59
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE					
Lutte contre la pollution du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,42	50,40	5,5	
Modernisation des réseaux de collecte du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,1850	22,20	10,0	
TOTAL HT			519,39		
MONTANT TVA (5.5 %)			15,04		
MONTANT TVA (10.0 %)			24,59		
Total TTC TVA acquittée sur les débits					559,02
Net à payer					559,02 €

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES : Ce service correspond à la collecte et au transport des eaux usées jusqu'à une station de traitement où elles sont dépolluées avant de retourner dans le milieu naturel.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité. Afin d'exercer vos droits, vous pouvez vous connecter à votre espace client en ligne, ou contacter votre service client depuis le formulaire de contact disponible sur le site internet mentionné en haut à gauche de votre facture. Si le traitement de votre demande ne vous convient pas, vous pouvez dans un second temps écrire par courriel à l'adresse privacy.france@suez.com ou par courrier auprès du Délégué à la Protection des Données de SUEZ, Tour CB21, 16 place de l'Iris, 92040 La Défense en précisant votre numéro de client, nom, prénom et adresse, et en joignant la copie recto verso de votre pièce d'identité.



TREL098F00F120-0145005000559024N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Épargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.

Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de SUEZ Eau France SAS dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.

Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmonneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.

Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR07200410000103940302028 en indiquant votre référence client (98-4970615801).

Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :

- Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;
- Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;

Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmonneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.



contacts



www.toutsurmoneau.fr
accessible depuis votre smartphone



Service client du lundi au vendredi de 8h
à 19h et le samedi de 8h à 13h

0977 408 408

APPEL NON SURTAXE



urgence 24h/24

0977 401 142

APPEL NON SURTAXE



SUEZ Eau France - service client

TSA 50001

36400 LA CHATRE



www.toutsurmoneau.fr/acce

Service des eaux usées SAUR



01.77.78.80.00



www.saurclient.fr

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre
compte en ligne en optant pour l'e-facture sur
www.toutsurmoneau.fr

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière
sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être
demandé lors de vos contacts par téléphone.

réf. client : 98-1528116159
identifiant* : 8523
facture n° : F120-0145001



STE VILLENEUVE LE COMTE 120 M3 RAD
RUE SPECIMEN 120M3
77174 VILLENEUVE LE COMTE

Service de l'Eau de votre commune

SPECIMEN 120 M3

16 Janvier 2023

	m ³	montant TTC
Votre abonnement		54,33 €
Votre consommation	120 m ³	538,98 €

Net à payer

593,31 €

Merci de régler cette facture au plus tard le 17 janvier 2023
Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.

Répartition



Adresse desservie :
STE VILLENEUVE LE COMTE 120 M3
RAD

RUE SPECIMEN 120M3
77174 VILLENEUVE LE COMTE

Date et Lieu

Signature

STE VILLENEUVE LE COMTE 120
M3 RAD
RUE SPECIMEN 120M3
77174 VILLENEUVE LE COMTE

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
ICS : FR70ZZZ36497
RUM : TIP19114098F120-01450011000000000

Montant : 593,31 €

TIPSEPA

La
mensualisation :
le choix de la
tranquillité

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SUEZ Eau France SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SUEZ Eau France SAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

SUEZ EAU FRANCE SAS
TSA 30012
41976 BLOIS CEDEX 9

114016031461

191140002438 8198F120-01450011000000000960108 59331

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :

www.toutsurmonneau.fr

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU			223,08		235,35
ABONNEMENT					
Part Suez Eau France du 01/01/2023 au 01/01/2024	1	38,69	38,69	5,5	
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,9166	109,99	5,5	
Part syndicate Brie Boisée T1 de 0 M3 à 12000 M3 du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,55	66,00	5,5	
Part Agence de l'Eau préservation Ressource du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,07	8,40	5,5	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			254,88		280,37
ABONNEMENT					
Part Saur du 01/01/2023 au 01/01/2024	1	12,28	12,28	10,0	
COLLECTE ET TRAITEMENT					
Part communale du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,1867	22,40	10,0	
Part Saur T1 de 0 M3 à 120 M3 du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,2301	27,61	10,0	
Part traitement Saur du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	1,6049	192,59	10,0	
ORGANISMES PUBLICS			72,60		77,59
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE					
Lutte contre la pollution du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,42	50,40	5,5	
Modernisation des réseaux de collecte du 01/01/2023 au 01/01/2024	120 m ³	0,1850	22,20	10,0	
TOTAL HT			550,56		
MONTANT TVA (5.5 %)			15,04		
MONTANT TVA (10.0 %)			27,71		
Total TTC TVA acquittée sur les débits					593,31
Net à payer					593,31 €

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES : Ce service correspond à la collecte et au transport des eaux usées jusqu'à une station de traitement où elles sont dépolluées avant de retourner dans le milieu naturel.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité. Afin d'exercer vos droits, vous pouvez vous connecter à votre espace client en ligne, ou contacter votre service client depuis le formulaire de contact disponible sur le site internet mentionné en haut à gauche de votre facture. Si le traitement de votre demande ne vous convient pas, vous pouvez dans un second temps écrire par courriel à l'adresse privacy.france@suez.com ou par courrier auprès du Délégué à la Protection des Données de SUEZ, Tour CB21, 16 place de l'Iris, 92040 La Défense en précisant votre numéro de client, nom, prénom et adresse, et en joignant la copie recto verso de votre pièce d'identité.



TREL098F00F120-0145001000593314N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Épargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.

Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de SUEZ Eau France SAS dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.

Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmonneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.

Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR07200410000103940302028 en indiquant votre référence client (98-1528116159).

Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :

• Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;

• Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;

Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmonneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.

6.2 Bilan d'activités réseaux

Les interventions sur les accessoires

Interventions sur accessoires					
Commune	Date	Numéro de rue	Rue	Complément adresse BRT	Nature de l'intervention
VILLENEUVE LE COMTE	22/07/2022	55	BOULEVARD DE L EST		Accessoires renouvelés
	08/08/2022	55	BOULEVARD DE L EST		Accessoires renouvelés

Les interventions sur les branchements

Interventions sur branchements					
Commune	Date	Numéro de rue	Rue	Complément adresse BRT	Nature de l'intervention
FAVIERES	05/01/2022	76	RUE LOUIS VICTOR DORTEE		Branchements créés
	05/01/2022	76	RUE LOUIS VICTOR DORTEE		Branchements créés
	05/01/2022	76	RUE LOUIS VICTOR DORTEE		Branchements créés
	27/07/2022	74 B	RUE LOUIS VICTOR DORTEE		Branchements créés
	19/10/2022	49	RUE LOUIS VICTOR DORTEE		Branchements créés
FAVIERES	20/07/2022	85	RUE LOUIS VICTOR DORTEE	LA ROUTE	Branchements renouvelés
	25/07/2022	2	RUE DU CLOS DE LA SAUTERELLE		Branchements renouvelés
FAVIERES	06/12/2022	49	ALLEE DES PEUPLIERS	LA ROUTE	Branchements supprimés
NEUFMOUTIERS EN BRIE	06/01/2022	44	CHEMIN DES EGREFINS		Branchements créés
	08/02/2022	3 B	RUE DU GENERAL DE GAULLE		Branchements créés
	28/03/2022	.	CHEMIN DES EGREFINS		Branchements créés
	28/03/2022	.	CHEMIN DES EGREFINS		Branchements créés
	28/03/2022	.	CHEMIN DES EGREFINS		Branchements créés
	04/08/2022	7 B	RUE DES BOULEAUX		Branchements créés
	10/11/2022	3	IMPASSE LE CLOS DES 3 MAISONS	CHEMIN DES EGREFINS	Branchements créés
VILLENEUVE LE COMTE	19/01/2022	8	RUE BASSE DES FOSSES		Branchements renouvelés
	05/12/2022	22	RUE DE LA GARE		Branchements renouvelés
VILLENEUVE LE COMTE	22/03/2022	5	BOULEVARD DU NORD		Branchements créés
	30/08/2022	33	RUE DU PONT DE COUILLY	B	Branchements créés
	04/11/2022	4	RUE GAUCHER DE CHATILLON		Branchements créés
VILLENEUVE ST DENIS	19/04/2022	18	RUE PIERRE DEMAY		Branchements créés

Interventions sur branchements

Commune	Date	Numéro de rue	Rue	Complément adresse BRT	Nature de l'intervention
	19/04/2022	18	RUE PIERRE DEMAY	TRAVAUX SENTIER DU GIBET A GAUCHE DU D	Branchements créés
	20/04/2022	18	RUE PIERRE DEMAY		Branchements créés
VILLENEUVE ST DENIS	21/06/2022	6	RUE DE LA GRANDE COUR		Branchements renouvelés
	22/07/2022	0	RUE PIERRE DEMAY	le carrefour avec le sentier du gibet et le ru du gibet (CCAS)	Branchements renouvelés

Les réparations de fuites**Réparations de fuites**

Commune	Date	Numéro de rue	Rue	Complément adresse BRT	Nature de l'intervention
FAVIERES	29/01/2022	0	RUE PIERREUSE	X RUE DE BELLEVUE	Réparations fuites réseaux
VILLENEUVE LE COMTE	23/05/2022	11	RUE DE PROVINS		Réparations fuites branchements
VILLENEUVE LE COMTE	11/07/2022	55	BOULEVARD DE L EST		Réparations fuites accessoires
	30/07/2022	0	RUE JEAN MERMOZ	X RUE PASTEUR	Réparations fuites accessoires
	17/10/2022	10	RUE JEAN MERMOZ	angle rue pasteur et rue jean mermoz	Réparations fuites accessoires
	21/10/2022	5-7	RUE GAUCHER DE CHATILLON	SALLE DES FETES	Réparations fuites accessoires
VILLENEUVE LE COMTE	01/09/2022	4	BOULEVARD DE L OUEST		Réparations fuites réseaux
	07/09/2022	18	BOULEVARD DE L OUEST		Réparations fuites réseaux
	24/10/2022	0	RUE DE SAINT GERMAIN	angle rue de Paris	Réparations fuites réseaux
VILLENEUVE ST DENIS	21/06/2022	4	RUE DE LA GRANDE COUR		Réparations fuites branchements
VILLENEUVE ST DENIS	17/08/2022	0	-	SUR LA LIGNE DU TGV	Réparations fuites accessoires

Les mises à niveau des éléments de réseaux

Mise à niveau des éléments de réseaux					
Commune	Date	Numéro de rue	Rue	Complément adresse BRT	Nature de l'intervention
FAVIERES	24/06/2022	85	RUE LOUIS VICTOR DORTEE	LA ROUTE	Mises à niveau
	26/10/2022	23	RUE DE LA RUCHERIE		Mises à niveau
VILLENEUVE LE COMTE	29/11/2022	5-7	RUE GAUCHER DE CHATILLON	SALLE DES FETES	Mises à niveau

Les interventions en astreinte

Interventions en astreinte						
Commune	Date de réalisation	Date de demande	Numéro de rue	Rue	Complément adresse BRT	Nature de l'intervention
FAVIERES	29/01/2022	28/01/2022	0	RUE PIERREUSE	X RUE DE BELLEVUE	Intervention en astreinte
	06/07/2022	06/07/2022	8	RUE DE LA RUCHERIE		Intervention en astreinte
VILLENEUVE LE COMTE	22/01/2022	22/01/2022	1	ALLEE DU DOCTEUR BAJON		Intervention en astreinte
	09/03/2022	09/03/2022	31	RUE DE PROVINS		Intervention en astreinte
	30/07/2022	30/07/2022	0	RUE JEAN MERMOZ	X RUE PASTEUR	Intervention en astreinte
	30/07/2022	30/07/2022	0	RUE JEAN MERMOZ	X RUE PASTEUR	Intervention en astreinte
	30/07/2022	30/07/2022	0	RUE JEAN MERMOZ	X RUE PASTEUR	Intervention en astreinte
	06/09/2022	06/09/2022	20	BOULEVARD DE L OUEST		Intervention en astreinte
	11/12/2022	11/12/2022	17	CLOS DU FOSSE ROUGE		Intervention en astreinte
VILLENEUVE ST DENIS	11/04/2022	11/04/2022	7 B	ROUTE DE SERRIS		Intervention en astreinte
	27/08/2022	27/08/2022	41	RUE SAINTE CHRISTINE		Intervention en astreinte

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 077-200087831-20231208-DELIB_12_2023-DE

© SUEZ / Franck Dunouau